

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

021-242100410-20250627-DM20250626_19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/06/2025

Publication : 27/06/2025



CANUT

Centrale d'Achat du Numérique et des Télécoms
pour les collectivités, par les collectivités

BIENVENUE À LA CANUT

Centrale d'Achat du Numérique et des Télécoms, la CANUT propose **des accords-cadres** qui simplifient les achats de matériels, logiciels et prestations et couvrant l'ensemble des besoins **informatiques et télécoms** de ses bénéficiaires.

Association loi 1901, la CANUT est une ressource **dédiée aux collectivités** permettant de bénéficier de conditions d'achat préférentielles, avec des accords-cadres clé en main dans le respect du code de la commande publique.

UNE CENTRALE D'ACHAT GARANTISSANT TRANSPARENCE ET SÉCURITÉ



Proximité et transparence
avec les bénéficiaires



Gestion rapide et simplifiée des achats
sans limite de montant



Des marchés innovants et adaptés
aux besoins des collectivités



Une équipe d'acheteurs experts du
numérique et des télécoms



Une relation directe avec
les titulaires des accords-cadres



Une aide et des conseils juridiques
durant l'exécution des marchés

UN PORTAIL UNIQUE POUR ACCÉDER AUX MARCHÉS ET GÉRER VOS SOUSCRIPTIONS

WWW.CANUT.ORG

QUI PEUT SOUSCRIRE ?

L'ensemble des **établissements publics et personnes morales de droit privé à but non-lucratif** peuvent bénéficier des accords-cadres développés par la CANUT.

- Collectivités territoriales
- Etablissements d'enseignement
- Bailleurs sociaux
- Etablissements sociaux et médico-sociaux
- Agences et établissements intervenant dans le secteur des secours
- Etablissements publics administratifs
- Etablissements publics à caractère industriel et commercial
- Syndicats mixtes
- Etablissements publics de coopération intercommunale
- Sociétés publiques locales

CONDITIONS TARIFAIRES

La tarification est construite sur la base d'un **coût unitaire annuel par accord-cadre souscrit**, avec des remises lors de la souscription de marchés supplémentaires.

Etablissement seul		< 100 employés	< 500 employés	+ 500 employés
	1er marché	150€ ht	300€ ht	600€ ht
	De 20 à 50% de remise par marché supplémentaire			
	Plafond	450€ ht	900€ ht	1800€ ht
Groupement		<=50 établissements	entre 50 et 100 établissements	+ de 100 établissements
	1er marché	1500€ ht	2000€ ht	
	De 2 à 10% de remise par marché supplémentaire			
	Plafond	8100€ ht	10800€ ht	

**Nous
consulter**



Centrale d'Achat du Numérique et des Télécoms

✉ 4, Place Amédée Bonnet
69002 Lyon
04 81 65 00 70

@ canut@canut.org

www.canut.org

